

INSTRUCTIONS DEMANDE LOGEMENT ETUDIANT 2025



Le GIP Maison de l'Étudiant par le biais de son pôle logement a la charge de la gestion des demandes d'admission dans les résidences étudiantes de Nouville (R 500), Dumbéa Centre (Yvon Cavaloc), Kataviti (Koné) et recense les demandes de colocation en F3 pour les Tours de Magenta.

Les places en résidences universitaires sont prioritairement réservées aux étudiant·e·s dont **la famille réside à plus de 60 km du lieu de formation (ou Mt Dore sud) et dispose de faibles revenus.**

A/ Les différentes étapes.

1/ Dans le cadre de la **première campagne** ou campagne principale de logements, le dépôt des dossiers dûment remplis se fait entre 1^{er} août et le 31 octobre 2024 dans les différents sites de la Maison de l'Étudiant de :

08h00 -12h00 // 13h00-16h00 (15h00 le vendredi).

- Permanences Nouville – MDE : **lundi au vendredi.**
- Permanences Dumbéa Centre- MDE -Résidence étudiante Yvon Cavaloc : **lundi, vendredi.**
- Permanences Antenne MDE Nord à l'UNC campus de Baco : **lundi, mardi, jeudi vendredi.**

Passé ce délai aucun dossier ne sera accepté pour cette 1^{ère} campagne.

2/ Début décembre : la commission logement* examine l'ensemble des dossiers déposés ou transmis avant le 31 octobre.

3/ Une liste principale d'affectation en résidences (Nouville, Koutio, Magenta et Kataviti) est établie pour l'année universitaire 2025 ainsi qu'une liste complémentaire (ou d'attente). Les demandes de colocation pour les Tours de Magenta sont transmises aux logeurs sociaux (SIC) pour traitement avant la rentrée 2025.

4/ À partir du 03 mars 2025, **une seconde campagne** dite « Hors délai » sera conduite pour les retardataires dont les demandes seront uniquement enregistrées sur la liste complémentaire °2.

B/ La commission logement*

Elle est composée des représentants des membres du GIP (gouvernement de Nouvelle-Calédonie, vice-rectorat, UNC, provinces Sud et Îles, Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie, mairie de Dumbéa, Territoire de W&F) qui examine les dossiers et émet un avis.

Une notification logement est alors adressée par la MDE par mail entre fin décembre 2024 et février 2025.

Cette notification reste cependant **CONDITIONNELLE** (sous réserve des places disponibles) et ne donnera lieu à aucune affectation d'office. Seule la confirmation de l'agence SIC du campus attestera de l'attribution du définitive logement. La non-réception de la notification signifie le classement en liste d'attente.

C/ L'offre et la demande de logement étudiant.

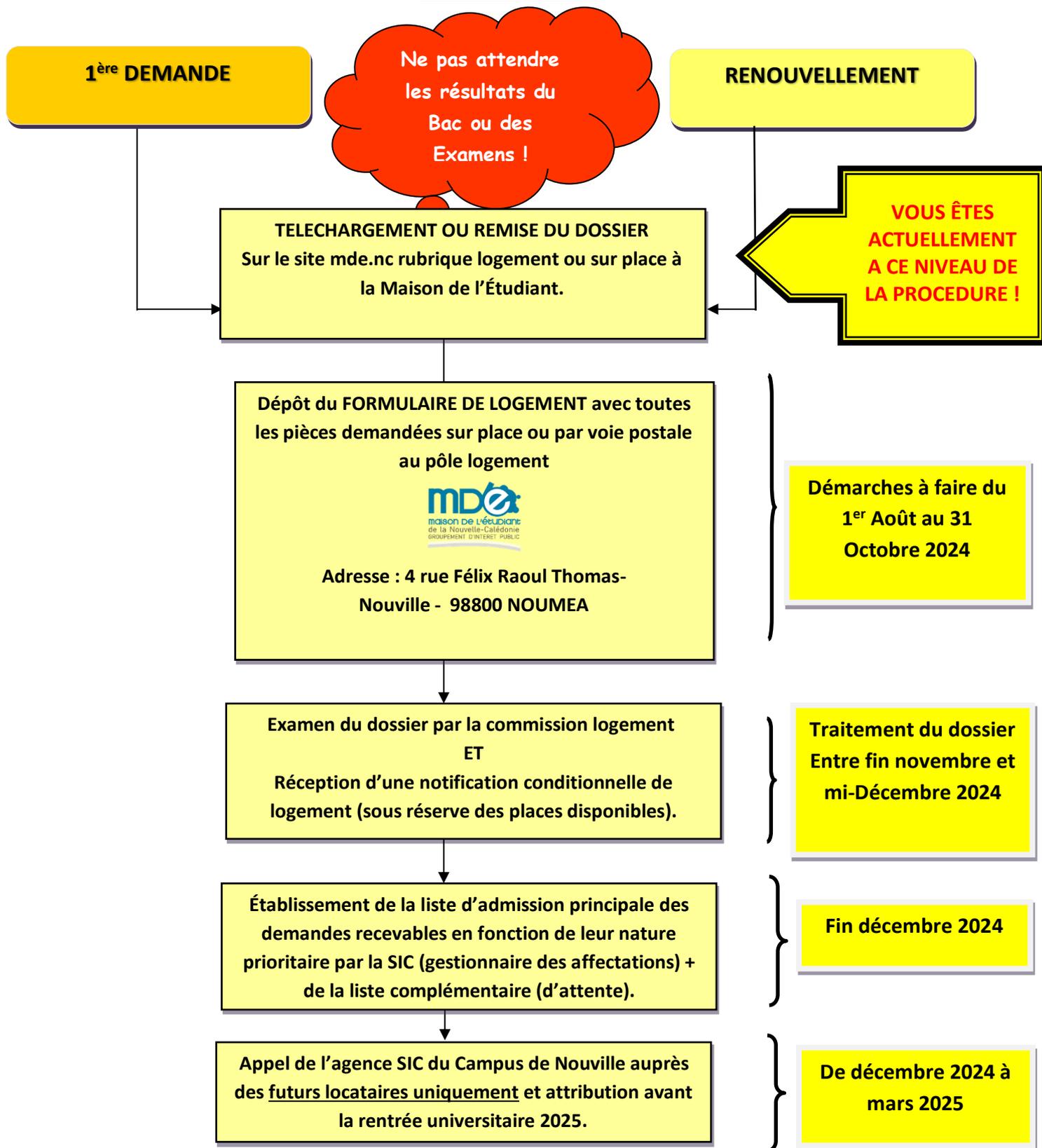
L'offre de logement étudiant est composée de la résidence de Nouville (540 places), de la résidence de Dumbéa Centre, Yvon Cavaloc (104 places), de 54 F3 aux tours de Magenta et de la résidence de Kataviti sur Koné de 36 places.

La demande étant nettement supérieure à l'offre, il est vivement conseillé de prévoir une autre alternative (inscription auprès du Campus des îles, foyers, pensions, internats des lycées, location dans le parc privé, famille...)



PROCÉDURE D'INSCRIPTION 2025 EN RÉSIDENCES ÉTUDIANTES

1^{ère} CAMPAGNE



Les résidences universitaires



- Nouville
- Dumbéa Centre
- Magenta
- Koné

